

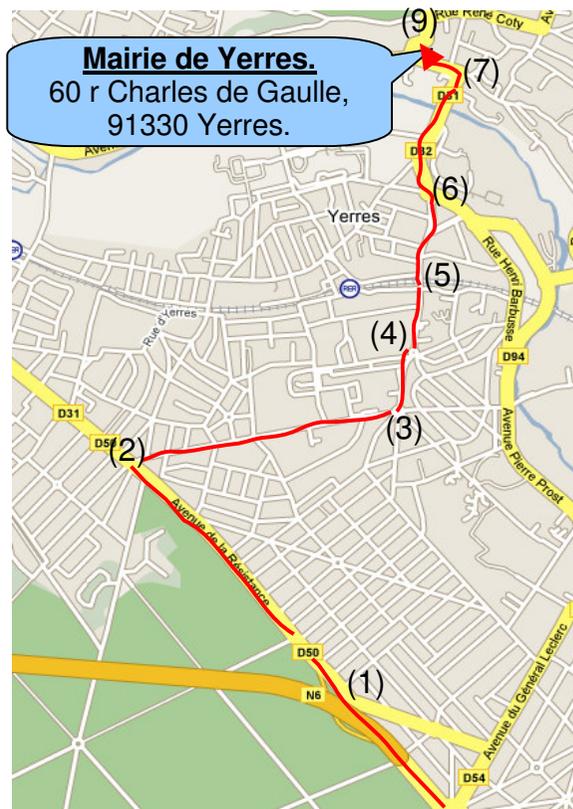
ALLER A LA Mairie de Yerres

(60 rue Charles de Gaulle – 91330 Yerres)

Vendredi 27 juillet 2007, 15h00.

N6 en provenance de PARIS (direction Sénart)

- (1) A partir du carrefour de Pompadour (Créteil), prendre la direction de Sénart (N6),
- (2) au deuxième feu tricolore après la gare RER de Villeneuve Saint-Georges, prendre à **gauche** au panneau « **Yerres, Crosne, Hôpital Intercommunal** » (situé sur la gauche de la route),
- (3) passez le petit pont sur l'Yerres, au feu tricolore, tournez à droite sur la D32 (rue de Crosne puis Avenue de la République),
- (4) continuez sur 3750 m,
- (5) vous êtes arrivé.



ALLER A LA Mairie de Yerres

(60 rue Charles de Gaulle – 91330 Yerres)
Vendredi 27 juillet 2007, 15h00.

N6 en provenance de MELUN
(direction Paris)

- (1) Sortir sur la D50 : sortie « **Montgeron Centre, Yerres** »,
- (2) au **premier** feu tricolore, prendre à **droite** (rue Pierre Brossolette),
- (3) après 1250 m, au rond-point prenez la **dernière sortie** (rue Gabriel Péri),
- (4) descendre la rue, passez un rond point, **2eme sortie** (rester sur rue Gabriel Péri),
- (5) continuer la même rue, passez sur le pont de la voie ferrée,
- (6) au rond-point, prenez la **2e sortie** (toujours la rue Gabriel Péri),
- (7) continuer jusqu'à la fin de la rue (place de l'église),
- (8) prenez à **gauche** (rue Charles de Gaulle),
- (9) après 230 m, vous êtes arrivé.

